

les clusters: le développement des capacités d'innovation technique et organisationnelles », cas de l'industrie pharmaceutique Algérienne

The clusters : the development of capacities of technical innovation and organizational" the case of the pharmaceutical industry in Algeria

Reçu le : 26/05/2017

Accepté le: 23/10/2017

*BENIANI mourad**

*Dr. MENAGUER Nouredine***

Université abou bekr belkaid -Tlemcen

Université Abou berk belkaid-Tlemcen

Algérie

Algérie

Résumé:

La transformation de l'économie, au changement de millénaire, en raison de l'intégration des marchés nationaux au marché international, implique une nouvelle donne pour les stratégies de croissance et de compétitivité. Dans ce nouveau climat économique, les facteurs traditionnels de croissance et de compétitivité, capital et travail, ont été relégués au second plan par de nouveaux facteurs, à savoir les connaissances, les institutions et le capital social.

En effet ; dans un contexte marqué par la mondialisation, par la concurrence entre entreprises, entre territoires, et par une économie basée sur la connaissance en forte progression, les avantages compétitifs se construisent aujourd'hui, et de plus en plus, autour de la R&D (Recherche - Développement) , les connaissances ,et sur la capacité d'innovation des entreprises. Ainsi, en termes de stratégie industrielle, sont apparues de nouvelles façons de faire que l'on appelle les clusters ou les pôles de compétitivité.

Cette recherche porte sur les clusters algériens de l'industrie pharmaceutique , (le 4e pôle de recherche en biotechnologie après celui de Boston en Amérique, Singapour en Asie et celui de Dublin en Europe).l'objectif de ce papier et de fournir quelques éclairages à même de contribuer à la réflexion sur une question aujourd'hui de grande actualité en Algérie ;

* e-mail :benianimourad@yahoo.fr

** e-mail : nmenaguerr@gmail.com

la création d'un pôle de recherche et d'innovation technologique, dans la perspective de développer une industrie pharmaceutique locale en mesure de couvrir les besoins de la population en médicaments

Afin de suggérer des éléments de réponses à ce phénomène, ce travail se propose d'aborder dans un premier temps la nature et les mécanismes particuliers qui structurent les relations de coopération et des clusters dans le domaine pharmaceutique, nous posons l'hypothèse que la nature et l'intensité de ces collaborations procurent aux entreprises de ce cluster des ressources humaine, sous forme d'avantages compétitifs, qui facilitent leurs capacités à innover techniquement et sur le plan organisationnel; Nous analyserons spécifiquement le transfert de connaissance dont peut bénéficier une entreprise grâce à leur inscription dans ce cluster; où on remarquera que le transfert de connaissance se fait en générale en sens unique(en faveur de l'allié dominant).

Mots clés : clusters, apprentissage organisationnel, pôle de recherche en biotechnologie, les connaissances, Algérie

Abstract :

The transformation of the economy, to the change of millennium, due to the integration of national markets to the international market, implies a new gives for the strategies for growth and competitiveness. In this new economic climate, the traditional factors of growth and competitiveness, capital and labor, have been relegated to the second plan by new factors of knowledge, the institutions and the social capital.

In effect; in a context marked by globalization, the competition between companies, between territories, and by an economy based on the knowledge in strong progress, the competitive advantages are built today, and more and more, around the R&D (Research - Development), the Knowledge, and on the innovation capacity of businesses. As well, in terms of industrial strategy, have emerged new ways of doing that is called the clusters or the poles of competitiveness.

This research focuses on the Algerian clusters of the pharmaceutical industry , (the 4e pole of research in biotechnology after that of Boston in America, Singapore in Asia and that of Dublin in Europe).The objective of this paper and provide some insights to contribute to the reflection on a question today of great relevance in Algeria; the creation of a pole of research and technological innovation, in the perspective of developing a pharmaceutical industry able to cover the needs of the population in the drugs

in order to suggest elements of answers to this phenomenon , this work proposes to address in a first time the nature and the specific mechanisms that structure the relationships of cooperation and Clusters in the pharmaceutical field ,we hypothesize that the nature and the intensity of these collaborations provide businesses of this cluster of human resources , in the form of competitive advantages, which facilitate their capacity to innovate technically and on the organizational plan; we will analyze specifically the transfer of knowledge that can benefit a company thanks to their registration in this cluster; where it will be noted that the transfer of knowledge is done in general in single direction(in favor of the dominant Ally).

Keywords: clusters, organizational learning, pole of research in biotechnology, knowledge, Algeria

Introduction :

Dans le cadre d'une économie de marché mondiale, la bataille compétitive pousse les pays à se différencier en développant des avantages comparatifs à l'échelle nationale ;l'enjeu consiste à attirer des investisseurs du monde entier pour produire de la valeur ajoutée à l'échelle locale.

Un découpage s'opère ainsi à l'échelle mondiale, principalement entre les pays du Nord spécialisés dans les domaines de compétences *High-tech* à forte innovation technologique, et les pays du sud dans les domaines de compétences *Low-Tech* à forte intensité de main-d'oeuvre : la Silicon Valley en Californie, la Silicon Wadi à Tel-Aviv, Sophia Antipolis en France et les clusters *High-tech* en Inde, en Grande-Bretagne ou en Chine. Ce découpage tend à s'inverser au fur et à mesure que les pays du sud

améliorent leur niveau d'industrialisation, à l'image de l'Algérie, le Maroc et de la Tunisie qui ont décidé depuis quelques années de se focaliser sur la dynamisation de leur territoire à travers la mise en place de pôles de compétitivité en se spécialisant essentiellement sur des niches de marché¹.

Ce phénomène n'est pas nouveau et les approches conceptuelles faisant référence aux réseaux territorialisés d'organisation foisonnent autant dans la littérature que dans les politiques industrielles des États : districts industriels en Italie (Becattini, 1986), systèmes productifs locaux (Courlet & Pecqueur, 1992), parcs technologiques, villes créatives comme Barcelone et Montréal (Cohendet et al., 2009), clusters (Porter, 1990), systèmes régionaux d'organisation, pôles de compétitivité, réseaux d'innovation. Devant l'abondance conceptuelle de ce que l'on appelle communément « réseaux territorialisés d'organisation », trois formes génériques semblent pourtant se dégager : les districts industriels², les systèmes productifs locaux³ et les pôles de compétitivité (ou clusters).

Revue de littérature :

Les pôles de compétitivité et plus généralement les « clusters » peuvent être abordés dans la perspective générale des réseaux organisationnels, caractérisés par l'interaction d'au moins deux entreprises juridiquement distinctes (Heitz, 2000). A la fois différents du marché et de la hiérarchie (Powell, 1990), les réseaux se caractérisent par le fait que des organisations capitalistiquement indépendantes sont rassemblées « au sein d'une même chaîne de valeur ajoutée » (Fréry, 1996). De nombreux cas différents de réseaux ont été décrits et ont fait l'objet de classifications (Leclair et Le Boulaire, 1999 ; Rorive, 2005). Parmi tous ces cas possibles, Ebers et Jarillo (1997) ont attiré l'attention sur les réseaux industriels, qui rassemblent des organismes différents – firmes, syndicats, agences étatiques – ayant des liens récurrents et desservant un marché particulier. La variété des membres et les logiques de

constitution de ces réseaux industriels varient (Defélix et al., 2006), pour se concrétiser en districts industriels, systèmes productifs locaux ou « clusters » à l'américaine.⁴

I. QU'EST CE QU'UN CLUSTER ?

« Une entreprise isolée est une entreprise potentiellement en danger ». Cette maxime reflète précisément le climat économique dans lequel nous sommes.

En effet, face aux différentes mutations auxquelles le monde économique est confronté, comme l'exacerbation de la concurrence, l'internationalisation qui accroît la concurrence entre les entreprises ou encore la crise économique mondiale, les entreprises doivent trouver des solutions pour rester compétitives. Nous pouvons observer que les entreprises qui travaillent en réseau arrivent à traiter certains sujets de manière collective, accroître leur compétitivité et leur capacité d'innovation ; d'où la nécessité des entreprises à se regrouper afin de faire face à des pertes de marchés et ainsi développer des partenariats et collaborations sur des projets qu'il n'aurait pas été possible de réaliser seul.⁵

Parallèlement, Cassidy et Collab.(2005) ne cessent de nous rappeler que « *le développement des grappes industrielles promettait une solution en apparence facile aux défis créés par l'intensification de la concurrence internationale et par l'importance grandissante de l'innovation dans les économies du savoir, en particulier pour les régions de moindre envergure caractérisées par une activité industrielle traditionnelle.* »⁶

Face à ce constat, plusieurs politiques de soutien aux réseaux d'entreprises ont été mises en place :

1998 : le lancement des Systèmes Productifs Locaux (SPL) ;

2006 : le lancement du programme (SPL+) ;

2002 : la politique des pôles de compétitivité, dont l'évaluation a eu lieu en 2008. A la suite de cette évaluation, plusieurs pistes de travail sont envisagées dans l'accompagnement et le soutien aux réseaux d'entreprises de façon complémentaire aux pôles de compétitivité. Ces pistes de travail ont débouché en 2009 sur la politique

des grappes d'entreprises initiée par la Délégation Interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR).

Les grappes d'entreprises ne constituent pas un nouveau label mais une nouvelle catégorie de cluster.

Cette nouvelle forme de coopération tend à renforcer les dynamiques clusters et collectivités territoriales ainsi qu'à amener les clusters à suivre une dynamique nationale cohérente et efficace sur ses plans d'actions.

1. Généralité sur le terme :

Le terme a été utilisé de plus en plus souvent, avec des significations parfois très différentes, aujourd'hui trois acceptions du mot cluster coexistent :

- La première, économique, met l'accent sur l'aspect sectoriel et fait du cluster un regroupement d'entreprises liées par des relations clients-fournisseurs ou par des technologies, des zones d'emploi, des clients ou des réseaux de distribution communs.
- La seconde, relationnelle, s'appuie sur la mise en réseau des acteurs, la proximité géographique est alors très variable.
- La troisième, plus territoriale, voit d'abord dans le cluster, un lieu, un pôle, présentant une masse critique d'acteurs grâce à une concentration particulièrement forte d'entreprises, d'organismes de recherche et de formation, opérant dans un domaine particulier, s'appuyant sur la présence de capital-risque, sur l'Etat et les collectivités territoriales et visant l'excellence internationale. L'ancrage territorial y est fort.⁷

Les clusters peuvent être analysés selon différents prismes :

économique, politique, relationnel, territorial,...Il est à noter cependant que malgré que la littérature regorge de terminologies diverses concernant cette notion, mais s'entend sur une seule définition.⁸

a. Définition du clusters :

En 1990, **Michael Porter**, professeur à la Harvard Business School, a popularisé la description des phénomènes d'agglomération d'entreprises, et le concept de cluster en particulier, en le définissant comme

Un cluster est "un groupe d'entreprises et d'institutions partageant un même domaine de compétences, proches géographiquement, reliées entre elles et complémentaires" (Porter, 1990).⁹

Le "cluster" est donc un regroupement d'entreprises faisant partie d'un même secteur d'activité (même domaine de compétences) et qui sont ancrées dans un territoire ou localisées géographiquement. Ce regroupement permet aux entreprises de bénéficier d'avantages compétitifs grâce notamment aux « externalités » qu'elles suscitent.

b. Un concept élastique :

Après M. Porter, de nombreux auteurs ont travaillé le concept de cluster.

Rosenfeld (2002), par exemple, définit le cluster comme « une masse critique d'entreprises (suffisante pour attirer des services, des ressources et des fournisseurs spécialisés) ayant des relations systémiques fondées sur des complémentarités et des similarités, sur une étendue géographique limitée. »

Einright (1996), professeur à l'Université de HongKong, utilise le terme de cluster régional pour désigner « un cluster sectoriel dont les entreprises bénéficient d'une proximité géographique ». Il renoue avec une certaine reconnaissance du territoire, dans la continuité des districts industriels de Beccatini.

Cooke (2003) , met l'accent sur l'écosystème dans lequel s'insère le cluster et le caractérise par « *la concentration géographique d'acteurs technologiques unis par des chaînes de valeur économique, évoluant dans un environnement bénéficiant d'infrastructures de soutien, partageant une stratégie commune et visant à attaquer un même marché* ».

2. compétitivité et avantage compétitifs :

Selon (Michalet, 1999; Porter, 1990), il existe deux types de compétitivité. Elles correspondent respectivement aux voies basse et haute de restructuration industrielle

proposées par Pyke et Sengenberger (1992) et aux compétitions faible et forte de Storper et Walker (1989).

- La compétitivité par les coûts : Elle se caractérise par une stratégie de réduction des coûts de production (dont les coûts du travail) qui peut aller jusqu'à une déréglementation du marché du travail. Cette compétitivité repose sur l'idée que les entreprises se concurrencent uniquement par les coûts.
- La compétitivité par la différenciation de l'offre : Elle implique des stratégies de qualité et d'innovation pour augmenter les capacités de créer de nouveaux produits. Dans ce cas, les entreprises ne se concurrencent pas en produisant les mêmes produits à moindre coût, mais en produisant de nouveaux produits avec de nouvelles possibilités de performances et de nouveaux potentiels techniques (Asheim, 1997). Joseph Schumpeter est le premier à avoir souligné ce point.¹⁰

a.Clusters et compétitivité :

Michael Porter a identifié quatre éléments essentiels et complémentaires favorisant la compétitivité :

- L'environnement politique, législatif et économique qui doit être sain et stable.
- Des ressources spécialisées et de qualité : la main d'oeuvre, notamment scientifique et technique (dans les disciplines du cluster); le capital (pour les différentes étapes de financement des entreprises; les infrastructures (équipement, administration, information, centres de recherche) ; les ressources naturelles.
- Un marché local de qualité : des consommateurs connaisseurs et exigeants pour les produits du cluster, poussant ainsi en permanence ces produits vers plus d'innovation et de qualité.
- Un tissu riche de fournisseurs et d'industries connexes.

b.La dynamique compétitive des clusters :

Ces quatre éléments réunis dans un même cluster ont un triple effet bénéfique en accroissant à la fois la productivité, l'innovation et l'entrepreneuriat.

- La productivité des entreprises augmente considérablement, grâce notamment à l'accès à un véritable marché local du travail bien adapté aux besoins du cluster, à l'accumulation de connaissances et aux transferts d'information au sein du cluster, aux complémentarités entre acteurs ou encore aux effets d'échelle qui peuvent être par exemple obtenus sur les achats ou sur les coûts de promotion du cluster.
- La capacité d'innovation des entreprises est facilitée au sein d'un cluster. Les entreprises du cluster perçoivent plus rapidement d'une part les nouveaux besoins de leurs clients, d'autre part les nouvelles technologies qui permettraient de les remplir. Grâce à la présence de talents et de partenaires, elles sont ensuite plus à même de mettre en place rapidement les solutions innovantes avec un coût et un risque limités.
- la formation de nouvelles entreprises est largement facilitée au sein des clusters. Les bonnes idées peuvent naître et circuler aisément, mais aussi être mises en oeuvre plus facilement qu'ailleurs grâce à la concentration de partenaires, de talents et de capitaux disponibles.¹¹

3. Objectifs poursuivis par les entreprises impliquées dans un cluster :

Soumises à des pressions concurrentielles de plus en plus fortes et de plus en plus internationales, les entreprises sont conduites à redéfinir ou développer de nouvelles stratégies sur certains segments voire sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Les stratégies de coopération entre entreprises constituent des moyens par lesquels elles peuvent gagner un certain nombre d'avantages économiques.

De manière générale, les entreprises visent la recherche combinée d'un certain niveau de profit et de croissance. L'investissement est un vecteur de croissance susceptible de générer de nouveaux profits, ces derniers permettant de financer une nouvelle croissance.

Le graphique suivant rappelle les principaux leviers de profit et de croissance mobilisés en règle générale par les entreprises pour atteindre leurs objectifs.

Figure 1 : Arbrescence des principaux objectifs poursuivis par les entreprises :



Source : E.Waelbroeck-Rocha, S.Morin, M,Rodriguez (2006)« Avantages retirés par les entreprises de leur participation à un « cluster » (*pôle de compétitivité, SPL*) : Etude exploratoire »france,p 7

Pour faire face à la concurrence réelle ou potentielle à court et à moyen terme, les entreprises doivent développer leur compétitivité c’est-à-dire leur capacité à vendre durablement et avec profit. Pour ce faire, elles vont chercher à exploiter l’ensemble des ressources disponibles, en particulier celles qui sont spécifiques et/ou différentes. Elles vont notamment s’appuyer sur les actifs locaux qui sont peu transférables du fait de coûts irrécouvrables de transfert, tels que le travail qualifié, certains savoir-faire, les connaissances collectives, ou qui sont trop onéreux à développer par une entreprise individuelle et doivent alors être mutualisés. C’est le cas de certains équipements spécifiques.¹²

-Transfert de technologie et savoir faire au sein des clusters :

« Notre monde est fait d’organisations... » : En paraphrasant la célèbre maxime d’Henry

Mintzberg (1983), il serait facile mais justifié d’avancer que notre monde économique contemporain est fait d’innovation ,Nouvelles technologies, travail à distance ,de savoir faire.¹³

Notre hypothèse de départ est de considérer le transfert de technologie comme un facteur déterminant dans la logique des pôles de compétitivité que ce soit au niveau de leur structuration que de leur développement. L'Algérie s'est ainsi lancée dans l'établissement d'un écosystème d'innovation qui rassemble une multitude de parties prenantes dans le cadre de partenariats public-privé, afin de favoriser le développement régional et la compétitivité de son tissu industriel.

En effet, dans la plus part des pôles de compétitivités, des partenariats solides et un leadership déterminé ont été des facteurs essentiels de leurs réussites. Les partenariats public-public sont le moyen d'assurer la coordination souhaitable de l'ensemble de la stratégie de développement d'un pôle ; la qualité de vie est un facteur important pour retenir, renouveler et accroître la masse critique de talents dans les pôles car les réseaux sociaux, les services à la personne, des procédures bureaucratiques allégées et des infrastructures de qualité sont

autant de facteurs qui concourent à attirer, et à retenir, du personnel très qualifié dans un lieu donné. Et enfin, il est important de souligner que dans tous les pôles de compétitivités, le capital social constitue un actif immatériel majeur, qui a certainement contribué à leur réussite. L'innovation ne peut se développer dans un environnement hostile et il est donc important d'encourager la création et le renforcement de réseaux de confiance et d'échanges.¹⁴

Les pôles soutiennent la croissance économique en offrant un environnement propice à l'innovation et à l'entrepreneuriat dans des activités données qui concourent à la croissance de la productivité grâce aux améliorations de l'efficacité, de la qualité et de la différenciation des biens et des services. Bon nombre de ces avantages se produisent naturellement sans nécessité d'intervention publique : les connaissances se diffusent lorsque les travailleurs changent d'entreprise et que des entrepreneurs exploitent des idées provenant de grandes entreprises ou d'instituts de recherche ; les coûts de recherche d'emploi et de formation sont réduits du fait de l'existence de vastes gisements locaux de main-d'œuvre spécialisée ; et les entreprises réalisent des

économies d'échelle lorsqu'elles vendent des biens intermédiaires spécialisés sur de vastes marchés locaux.

II. LE SECTEUR PHARMACEUTIQUE ALGERIEN : ETAT DES LIEUX :

Devant la mondialisation, la libéralisation des économies l'augmentation du niveau de vie et l'éducation et devant les nouvelles exigences des populations : (le vieillissement de la population, la transition épidémiologique l'apparitions de nouvelles pandémies) ; devant l'augmentation de la consommation des médicaments et de molécules innovantes de plus en plus chères, les pays émergents dont l'Algérie doivent être à même d'assurer une couverture médicale à leur population et notamment aux plus faibles et aux plus déshérités, qui ne bénéficient pas toujours des fruits de la croissance.¹⁵

Historique (Marché et Industrie Pharmaceutique)

Année	Événement
1990	Ouverture du marché pharmaceutique
1992	Publication du décret 92-284 relatif à l'enregistrement des produits pharmaceutiques
2000	Volonté de régulation des importations par la suspension des enregistrements
2001	Arrêté du 23 septembre 2001 : Mise en place du prix de référence
2001	Apparition des premières mesures de suspension des agréments d'importation .Loi de finance 2001
2002	Volonté politique de promouvoir le médicament générique et Volonté politique de promouvoir la production nationale
2003	Publication d'une liste de 120 produits interdits à l'importation et instruction ministérielle pour la généralisation du médicament générique
2004	Premières orientations officielles vers une libéralisation du secteur sous injonction politique des plus hautes autorités du Pays.
2005	Ratification de l'Accord avec l'union européenne (1.9.2005)
2005	Mises en conformité sectorielles en perspective de l'Adhésion à l'OMC
2005	Arrêté du 29.12.2005 : Mise en place du prix de référence
2005	Libéralisation de l'octroi des agréments d'importation
2005	Ouverture du Marché hospitalier
2005	Publication du nouveau cahier de charge à l'importation (6.6.2005)
2008	Engagement opposable aux Importateurs pour le respect d'un Ratio de 45 % en Génériques Projet Arrêté fixant la liste des tarifs de référence Projet Décret fixant les marges plafonds

Source : Enjeux et Perspectives de l'environnement Pharmaceutique en Algérie, CIOPF Paris le 05. 11. 2008

1. Caractéristiques du marché :

Les principales caractéristiques du marché algérien du médicament sont; sa taille relativement élevée, sa forte croissance et une dépendance très forte des marchés extérieurs.¹⁶

Le marché du médicament a une finalité humaine et un caractère social puisque qu'il «... participe à cette nécessité vitale de soigner les pathologies et de sauver des vies

humaines »selon *Jean-Louis Machuron, Membre du Conseil d'administration d'Aide Médicale Internationale*. Mais il est également un marché qui draine beaucoup d'argent et qui n'échappe pas à la loi du plus fort. Si le marché pharmaceutique africain, ne représente qu'à peine 1,3 % du marché mondial, on constate que les extrémités du continent s'arrogent les plus larges parts de ce marché : environ 1/3 pour le Maghreb et plus du ¼ pour l'Afrique du Sud. Et au Maghreb, l'Algérie est le 1er marché pharmaceutique. Elle est également un gros importateur de médicaments de France, qui demeure son premier fournisseur avec 70 % de parts de marché (470 millions d'euros en 2007).¹⁷

Fin 2009, la facture global des médicaments s'était établi à 1.670million d'euros (une facture lourde qui confirme la dépendance par apport à l'étranger); alors que la production locale avait atteint l'année 2010 ,533 millions d'euros : 5400 médicaments ,toutes spécialités confondus ,ont été enregistrés à la même période soit 1.022 appellations internationale communes.

Cette facture du médicament qui se répercute sur les comptes de la sécurité sociale et également sur la balance des paiements, inscrit le pays dans une tendance lourde et ascendante d'importateur de produits pharmaceutiques, dont l'utilité et l'efficacité ne sont pas exemptes de réserves¹⁸ .

Mr le ministre de la santé , tout en affirmant la nécessité d'encourager le développement de la production nationale, ainsi que l'utilisation des médicaments génériques, ne veut rien lâcher sur le front des importations mettant l'accent sur un contrôle plus ferme des importations des médicaments. Il a dans ce sens ,encourager les experts chargés de l'élaboration de la nomenclatures médicaments à réduire l'importation des médicaments et favoriser la production locale et la recherche scientifique dans ce domaine qui, selon lui, n'a pas bénéficié de moyens nécessaires. Les produits pharmaceutiques aussi bien importés que fabriqués localement doivent être soumis à un contrôle rigoureux.

Le laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques LNCPP assure cette tâche et veille à la sécurité du consommateur, en contrôlant les produits

pharmaceutiques, en examinant le consommable médicale exposé dans les pharmacies publiques et privées et à élargir l'activité de contrôle des équipements médicaux aux pharmacies publiques et privés.

Par ailleurs, le LNCPP a entamé depuis octobre 2007 des expériences de bioéquivalences visant à contrôler et à déterminer l'efficacité des médicaments génériques par rapport aux médicaments princeps ; une mesure longtemps revendiquée par les producteurs, les distributeurs de médicaments, mais aussi par les pharmaciens et les médecins algériens.¹⁹

2. Le pôle de compétitivité de Sidi Abdellah :

Réduire la lourde facture des médicaments estimée à 2,5 milliards de dollars par an, en encourageant la production pharmaceutique locale et notamment du générique, est le défi que les pouvoirs publics s'attellent à relever depuis quelques années en mettant en place des mesures en faveur de la production nationale. D'où l'importance de multiplier les partenariats de l'Algérie avec les leaders mondiaux de l'industrie pharmaceutique mondiale en commençant une passionnante aventure qu'est la réalisation du pôle de biotechnologie, le quatrième à l'échelle mondiale après celui de Boston, de Dublin et de Singapour. Ce pôle biotechnologique, qui permettra de transformer l'Algérie en une véritable plaque tournante de l'industrie pharmaceutique sur le plan africain, à l'horizon 2020.

Le pôle biotechnologique de Sidi Abdellah permettra de stimuler les énergies et d'attirer les compétences algériennes. Une surface de 112 hectares est réservée à ce pôle scientifique dans la technopole de la nouvelle ville de Sidi Abdellah.

Il sera réalisé en collaboration avec neuf des plus grands laboratoires producteurs de médicaments dans le monde. Le centre de biotechnologie a pour mission de participer au développement de la recherche scientifique et à la valorisation des résultats des travaux de la recherche. Pour ce faire, elle tendra à identifier et maîtriser les techniques, notamment en matière de fabrication ou de production dans le domaine des biotechnologies. En plus d'une mise en place de laboratoires et unités de

recherches afin d'encourager le partenariat national et international avec les institutions, établissements et entreprises dans la création d'entreprises innovantes.²⁰

3. Les partenariats de l'Algérie en matière de médicament :

De plus des réalisations cités, l'Algérie a enregistré entre 2009 et 2010 la concrétisation d'un ensemble d'accords de coopérations et de partenariat :

✓ Algérie - Tunisie

En marge d'une visite au salon international de la santé tenu à Tunis du 25 au 27 11/2010, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a appelé:

-Les Etats maghrébins à procéder à l'achat groupé de produits pharmaceutiques sur les marchés mondiaux eu égard à la forte demande de médicaments dans le Maghreb, en vue d'en réduire les prix dans la région du Maghreb

-A la mise en place de groupes de travail communs entre les institutions de la production pharmaceutique algérienne et son homologue tunisienne et à l'organisation de sessions au profit d'experts dans le domaine des pharmacies et des hôpitaux afin de renforcer la dynamique de la coopération sanitaire et pharmaceutique entre les deux pays.

✓ Algérie - USA

En octobre 2010, et pour le renforcement des échanges et de coopération entre le Groupe Saïdal et l'entreprise « Pfizer », à l'effet de consolider et renforcer le partenariat entre les deux parties pour la production de médicaments génériques destinés à la lutte contre le cancer, les maladies chroniques et d'intensifier la coopération en matière de transfert de technologie et d'identification des besoins du marché du médicament en Algérie. Points saillants de cette rencontre :

-Pfizer ambitionne de mettre à disposition des médicaments à des prix raisonnables, notamment ceux destinés aux personnes atteintes de maladies chroniques, d'élargir son champ d'investissements en Algérie, tout en appréciant le taux de couverture de ses produits pharmaceutiques estimé à 70% entre production interne et importation et de multiplier par trois la production interne et mettre en place un partenariat réel

avec la partie algérienne, tout en y intégrant la biotechnologie et l'investissement dans l'industrie des médicaments génériques destinés à traiter différents formes de maladies cancéreuses .Ainsi que la production des vaccins.

✓ **Algérie - France**

Le CNI a étudié récemment douze dossiers d'investissement, notamment un projet de fabrication de médicaments présenté par le groupe pharmaceutique français Sanofi-Aventis En effet,une délégation de 14 fournisseurs français d'équipements et de services à l'industrie pharmaceutique, a rencontré, en novembre 2010 à Alger, les principaux laboratoires pharmaceutiques algériens. L'objectif est de faciliter les échanges entre les deux parties afin de mettre en oeuvre des projets de partenariat concrets dans le secteur de l'industrie pharmaceutique ;En juillet dernier, Sanofi-Aventis Algérie a décidé d'augmenter son capital social de 3,670 à 6,502 de dinars. Ce laboratoire a réactivé son accord de partenariat avec Saïdal. Ainsi ce dernier et Sanofi-Aventis ont relancé leur filiale commune, Winthrop Pharma Saïdal (WPS), en vue de réactiver la production de générique.

✓ **Algérie - Italie**

Un contrat d'études pour la modernisation et l'extension des capacités du Groupe Saïdal a été signé en 2010 à Alger entre ce groupe pharmaceutique et un cabinet d'études italien (CTP System), en présence du ministre de l'Industrie de la PME et de la promotion de l'investissement.

✓ **Algérie – Cuba :**

En 2009, trois accords de coopération dans le domaine de la production de médicaments génériques ont été signés en mois d'octobre à savoir :

Le premier accord cadre entre le groupe Saïdal et le pôle scientifique cubain représenté par Heber Biotec, Cimab, Vacunas Finlay, Cenpalar et l'entreprise Dalmer, porte sur le transfert de technologie de fabrication des vaccins et produits biopharmaceutiques y compris l'assistance à la conception de nouvelles unités de

produits pharmaceutiques, Il est également question de coopération dans le domaine de la recherche et du développement en biotechnologie ;

Le deuxième accord concerne Saïdal et Quimefa et tourne autour de la production et de la commercialisation de médicaments génériques et des échanges commerciaux. Il prévoit aussi la coopération dans les domaines de la production de contraceptifs oraux et hémodérivés ;

Le dernier accord concerne un protocole d'intention d'achat/vente entre Saïdal et Medicuba qui envisage la mise sur le marché cubain de médicaments de la gamme de Saïdal.

✓ Algérie – Jordanie :

L'entreprise jordanienne *Hikmat Pharma* spécialisée dans la production de médicaments a été appelé à renforcer l'investissement en matière de production des médicaments de base et à contribuer au transfert technologique, le ministre a affirmé lors de sa rencontre avec le président exécutif, la nécessité d'intensifier et de valoriser la coopération bilatérale en accompagnant l'Algérie dans la concrétisation de sa nouvelle vision dans le domaine de la production de médicaments. La coopération Algéro-jordanienne avait commencé au début des années 90, le président de *Hikmat Pharma* a évalué le montant consacré en Algérie pour le soutien de l'investissement à 180 millions Md\$. L'entreprise emploie actuellement plus de 450 personnes, toutes spécialités médicales et paramédicales confondues, « Hikmat Pharma Algérie », couvre 30% des besoins en médicaments dont 10% produits localement. Cette entreprise ambitionne de couvrir à l'avenir 50% des besoins.

Une nouvelle usine ouvrira l'année prochaine dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah destinée à la production de médicaments génériques dans le traitement des maladies graves notamment le cancer.

✓ Algérie - Pologne

l'Algérie oeuvre au renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines de la chirurgie infantile et cardiaque, de l'équipement médical ainsi que celui de la formation et des échanges d'expériences qui sont des points déjà inclus dans le

protocole d'accord de 2006, les Polonais ont proposé en marge d'une visite effectuée en 2010 deux secteurs importants qui concernent le matériel chirurgical et orthopédique pour les accidentés ainsi que le matériel de l'assainissement, (l'hygiène des hôpitaux).

Les domaines d'intérêt de la Pologne, selon le président de la Chambre polonaise du commerce, sont les équipements médicaux, les produits consommables et le bâtiment, notamment en ce qui concerne la construction des hôpitaux.

✓ Algérie - Russie

Les Russes ont affiché récemment leur intérêt au secteur pharmaceutique algérien en prévoyant la construction d'une usine pour la production de l'insuline.²¹

Conclusion :

Les poles de compétitivités peuvent répondre à divers mobiles, survenir dans différents environnements, le secteur de l'industrie pharmaceutique n'y fait pas exception. en effet, l'industrie pharmaceutique est un secteur considéré de haute technologie, et ce, d'autant plus que les axes de recherches sont très pointu .

Ce dit, pour se maintenir sur le marché mondial , les laboratoires doivent chaque année lancer trois molécules susceptibles de dépasser 1 milliard de dollar de chiffre d'affaire .Pour cela ,il faudrait une taille et des ressources significatives pour maintenir les investissements dans les compétences professionnelles ,les technologies et l'expertise qui seront requises pour découvrir ,développer et commercialiser de nouveaux médicaments plus rapidement et plus nécessairement.

Pour les laboratoires pharmaceutiques algériens , la formation de partenariat semblent être leur seul porte de sortie ;d'une part ,la nécessité de s'allier peut être économique et d'autre part ,la nécessité de maintenir un niveau d'innovation élevé pour garder un avantage concurrentiel substantiel .

Bibliographie :

-
- ¹ - C.Assens, Y. Abittan (2010) « networking et pôles de compétitivité : le cas du technopark de casablanca »université de verssailes, n° 31 – innovations 2010/1,p157
- 2- Sont composés d'un ensemble de PME spécialisés qui forment une communauté de pratique. Leur mode de gestion repose sur la logique de relations interpersonnelles à partir du noyau familial conjuguée aux principes de solidarité et de « renvoi d'ascenseur » entre les membres.
- 3- Ne sont pas nécessairement concentrés dans une seule branche, ni spécialisés dans la réalisation d'une seule gamme de produits. Les relations existantes concernent aussi bien des PME entre elles que des relations entre PME et grandes entreprises.
- 4 - I. Mazzilli, T.Picq, D.Retour(2008) « La conduite des projets collaboratifs au sein des pôles de compétitivité : l'insoutenable légèreté du management et de la GRH » Université Pierre Mendès France de Grenoble,p2
- 5 - A,strappe(2010) « les clusters labellisés : grappes d'entreprises »master en économie et mangement,université de france
- 6- D.Tremblay(2007) « réseaux,clustres,communautés de ratrique et développement des connaissances »université du Québec ,n°de recherche 2007/06
- 7- S.Lartigue, O. Soulard,(2008) « Regards croisés sur la théorie et la réalité des clusters » Département Economie et Développement Local,ile de France,France ,p 10
- 8 -A.Saadou,(2008) « La grappe : une stratégie dynamique d'harmonisation et d'intégration des PME Maghrébines »univrsité de guelma,algérie,p 2
- 9 -A.Marciano,(2005) GLOSSAIRE réalisé A la demande de la Commission nationale SPL,p 2
- 10- A.Marciano, (2005) GLOSSAIRE réalisé A la demande de la Commission nationale SPL,p 2
- 11 -A.Marciano, (2005) GLOSSAIRE réalisé A la demande de la Commission nationale SPL,p 3
- 12 -E.Waelbroeck-Rocha, S.Morin, M,Rodriguez (2006)« Avantages retirés par les entreprises de leur participation à un « cluster » (pôle de compétitivité, SPL) : Etude exploratoire »france,p 7

-
- 13 -I. Mazzilli, T.Picq, D.Retour(2008) « La conduite des projets collaboratifs au sein des pôles de compétitivité : l'insoutenable légèreté du management et de la GRH » Université Pierre Mendès France de Grenoble,p2
- 14 -J.Potter(2009) « Pôles de compétitivité, innovation et entrepreneuriat » Centre pour l'entrepreneuriat, les PME et le développement local, OCDE
- 15 - Lotfi Benbahmed « Réformes et Sécurité Sociale L'expérience Algérienne », MARS 2009
- 16 - Dumoulin J., Kaddar M, et Coll « Le médicament au Maghreb et Afrique noire francophone: une initiative de Frères des Hommes avec la participation de l'industrie pharmaceutique ». Edition PUG, Grenoble, 1989
- 17 - <http://www.liberte-algerie.com/edit.php?id=101628>
- 18 -A. Larbi,2008 «Arrêt de l'importation des médicaments produits en Algérie »éditorial.
- 19 -S.Barkat .2008« vers l'élargissement du control des produits pharmaceutiques »
- 20 -<http://www.algerie-focus.com/blog/2012/08/sidi-abdellah-lancement-officiel-du-projet-de-pole-biotechnologique/#sthash.IDcmPa4M.dpuf>
- 21 -S.Gharbi.2012 « le role de l'état dans la promotion du secteur pharmaceutique algériens »université du Cote d'Opale ,cahier du LAB n° 258